



## ZONE DE DISTRIBUTION : CHAMONIX - ARGENTIERE

### Conclusion sanitaire

### Indicateur global de qualité

2023

L'eau distribuée a présenté épisodiquement en 2023 une mauvaise qualité bactériologique suite à un dysfonctionnement temporaire des installations de traitement. Des actions destinées à sécuriser sa qualité ont été menées par l'exploitant. Elle est restée conforme aux limites réglementaires pour les paramètres physico-chimiques mesurés.

D

A : Eau de bonne qualité

B : Eau de qualité convenable

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2022 : A

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : CHAMONIX - CHARAMILLON, CHAMONIX - LE KAISSET, CHAMONIX - LES CHOSALETTS N°1, CHAMONIX - TUNNEL DE MONT-ROC. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 1 commune (CHAMONIX-MONT-BLANC), soit 800 personnes. Le responsable des installations est : « C.C. VALLÉE DE CHAMONIX MT BLANC ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « REGIE DE L'EAU O2VCMB » qui assure l'exploitation du réseau.

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

D

Mauvaise qualité en 2023

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **22**  
Conformité : **90 %**  
Valeur maxi : **14 n/100 ml**

#### NITRATES

A

Très bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **7**  
Valeur moyenne : **1,3 mg/L**  
Valeur maxi : **1,8 mg/L**

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

A

Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance.

Nombre de prélèvements : **4**  
Conformité : **100 %**  
Nombre de substances recherchées : **282**  
Valeur maxi : **0 microgramme/L**

#### FLUOR

A

Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **3**  
Valeur moyenne : **0,167 mg/L**  
Valeur maxi : **0,18 mg/L**

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### DURETÉ

Eau peu calcaire

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **7**  
Valeur moyenne : **10,8 °f**  
Valeur maxi : **12,7 °f**

### Quelques conseils

#### ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

#### ENTRETIEN



Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.

#### RÉSEAU PRIVÉ



Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaputable.sante.gouv.fr](http://www.eaputable.sante.gouv.fr)

Édité le 02/04/2024

UDI 074000178

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité réglementaire. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant.